



JURISPRUDENCE BENINOISE N°1

En collaboration avec le
CENTRE DE DROIT CONSTITUTIONNEL



Jurisprudence électorale commentée

**La présidentielle de 2016
devant la Cour constitutionnelle du Bénin**

Sous la direction de
Frédéric Joël Aïvo



les éditions
universitaires
pour mieux porter ses droits !

JURISPRUDENCE BENINOISE N°1

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION JURIDIQUE

Le centre de documentation et d'information juridique (CDIJ) est un établissement public à caractère culturel et scientifique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a été créé en octobre 2011 en vue de faciliter l'accès à l'information juridique pour l'ensemble des acteurs de la justice et des chercheurs. Il est placé sous la tutelle administrative du ministère de la justice et de la législation. Par sa vocation, il est la plus grande source d'accès à l'information juridique en République du Bénin.

Le Centre de documentation et d'information juridique sert non seulement comme une bibliothèque juridique, mais aussi comme un centre d'étude et de recherche en droit. C'est aussi un espace de divulgation des décisions des cours et tribunaux, des lois et autres informations juridiques.

Il est créé dans l'esprit de former le citoyen à une aptitude juridique de qualité. Le CDIJ a pour mission fondamentale de rapprocher la justice de la vie quotidienne du citoyen par la mise à disposition de l'information juridique sous tous les formats possibles et d'en faciliter l'accès.

Théodore SOSSOUHOUNTO

Directeur du CDIJ



Cotonou dans l'enceinte de
la Cour d'Appel

Tél : (+229) 21 30 39 87

Email : cdij.benin@gmail.com

Facebook.com/CDIJBENIN



www.cdcbenin.org

ISSN: 1840-8419
ISBN : 978-99919-71-80-3

